

BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE DE LA MAURITANIE



POINTS SAILLANTS

- Démarrage de la saison d'hivernage
- Lancement de la campagne nationale de l'ensemencement aérien et des activités de la semaine de l'arbre
- Suspension toujours en vigueur de la transhumance transfrontalière Mauritanie/Mali pour raisons sécuritaires
- État des pâturages déficitaires à moyens dans plusieurs zones
- Fortes concentrations de bétail dans les zones pastorales suivies
- État d'embonpoint du bétail globalement passable
- Hausse des prix des animaux notamment les petits ruminants
- Suspensions de cas d'avitaminose et de maladies animales, notamment la clavelée, botulisme, la pasteurellose et la peste des petits ruminants, et d'entérotoxémie
- Termes de l'échange caprin/sorgho favorables aux éleveurs en Assaba, Hodh Chargui et Hodh El Gharbi et équilibrés au Guidimakha, défavorables au Brakna et au Gorgol





Établi en 2019, le système d'information et de surveillance pastorale de la zone agropastorale de la Mauritanie est soutenu financièrement par les projets suivants :

- « CPP – Confluences 2 : Contribuer à la sécurité nutritionnelle des populations vulnérables à travers une approche intégrée nutrition-santé en développant des actions préventives et en proposant des politiques publiques adéquates », financé par l'Agence Française de Développement (AFD).
- « Urgences pastorales : Vise une réponse intégrée : secours pastoral d'urgence, renforcement de la résilience socio-économique et environnementale des populations vulnérables et gouvernance concertée des ressources agropastorales », financé par l'Agence Française de Développement (AFD).
- « Système d'Alerte Précoce et Coordination Humanitaire : Vers une Résilience Pastorale Durable par une Appropriation Institutionnelle des Systèmes d'Alerte Précoce et le renforcement de l'action collective des ONG », financé par l'Union Européenne (ECHO).

Ce système est mis en œuvre par Action contre la Faim (ACF), en collaboration avec le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), le ministère de l'Élevage et le Groupement National des Associations Pastorales (GNAP) membre du Réseau Billital Marobé (RBM). Il vise à appuyer le Système d'Alerte Précoce national dans la collecte et l'analyse des données agropastorales.

Les enquêtes de terrain concernent 39 sites répartis sur différents départements composant la zone agropastorale des régions de Hodh Chargui, du Hodh El Gharbi, du Guidimakha, du Brakna, du Gorgol et de l'Assaba. Chaque site est sous la responsabilité d'une sentinelle pastorale chargée de collecter les données pastorales à une fréquence hebdomadaire via des questionnaires transmis sous forme de SMS. Une plateforme en ligne centralise les données collectées, ensuite traitées pour une interprétation statistique et cartographique.

Les données satellitaires utilisées dans ce bulletin proviennent de deux sources :

- Le projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivité), initié par le GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring).
Les informations produites à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concernent la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Elles sont accessibles en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site internet du GEOGLAM.
- Le service terrestre de COPERNICUS Land Monitoring Service, le programme d'observation de la Terre de la Commission Européenne.
La recherche qui a mené aux versions actuelles des produits a reçu des financements de divers programmes de recherche et de développement technique de la Commission Européenne. Les produits sont basés sur les données des satellites SENTINEL-2, SENTINEL-3, PROBA-V et SPOT-VEGETATION de l'Agence Spatiale Européenne ESA.

La validation finale de ce bulletin est assurée par le Comité National de Suivi Pastoral, qui regroupe plusieurs acteurs et actrices du secteur parmi lesquels des organisations non gouvernementales et des associations. Au niveau régional, la validation est effectuée par les représentations du ministère de l'Élevage.



TABLE DES MATIÈRES

Points saillants	1
Table des matières	3
Contexte	4
Conditions générales d'élevage.....	5
Disponibilité en pâturage	5
Conditions d'abreuvement du bétail.....	7
Concentration et mouvements de bétail	9
État d'embonpoint et de santé des animaux.....	11
Feux de brousse	13
Vol de bétail, conflits et insécurité.....	14
Accès aux marchés, appui au secteur pastoral, disponibilité en aliment pour bétail ...	16
Situation des marchés	18
Prix sur les marchés à bétail et de produits agricoles	18
Termes de l'échange caprin contre sorgho.....	22
Vente de femelles reproductrices	23
Situation des personnes réfugiées	23
Conclusion	25
Perspectives.....	25
Recommandations	26
Informations et contacts	27
Partenariats	27
Financements	28



CONTEXTE

Cette période juin -juillet reste marquée par le début de la saison d'hivernage tardif au niveau des sites agropastoraux de la Mauritanie. Cet évènement constitue un élément déclencheur majeur des activités agricoles au niveau de bon nombre de sites. Néanmoins, un retard dans l'installation des pluies est observé dans certaines zones pastorales, ce qui pourrait ralentir la régénération des pâturages.

La plupart des zones pastorales ont enregistré les premières précipitations au cours de la deuxième décennie du mois de juillet. Cette situation a favorisé la régénération progressive du tapis herbacé ainsi que la formation de point d'eau temporaires, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions d'abreuvement du cheptel. Par ailleurs, les effets de la soudure pastorale se font encore ressentir pour beaucoup de ménages pastoraux en attendant le développement normal des pâturages dans les semaines à venir.

Cependant, la disponibilité en pâturage est appréciée globalement comme passable à moyen au niveau des zones pastorales suivies avec plusieurs zones déficitaires. Toutefois, les zones de pâturages disponibles restent généralement éloignées des localités et en disposent de très peu, voire d'aucun point d'eau, limitant ainsi leur accessibilité et leur exploitation par les éleveurs. À cela s'ajoute l'interdiction de la transhumance transfrontalière avec le Mali pour des raisons sécuritaires est toujours en vigueur.

Tout au long de la période, les localités de la bande frontalière des Wilayas de Hodh Chargui, Guidimakha continuent d'enregistrer l'arrivée de populations en provenance du Mali en raison de la détérioration persistante de la situation sécuritaire. Ces populations composées à majorité d'éleveurs viennent par groupes dans des conditions de grande précarité tandis que certains avec un nombre important de tête de bétail. Cette situation exerce une forte pression sur les peu de ressources pastorales ainsi que les services sociaux de base déjà fragiles, exposant ainsi les zones concernées à de potentiels conflits à une intensification de la compétition de l'accès aux ressources.

En appui au secteur pastoral, le projet « Urgences pastorales » mis en œuvre par Action contre la Faim (ACF) en partenariat avec le GNAP financé par l'AFD, a organisé au cours de cette période une session de renforcement de capacité des auxiliaires vétérinaires à Bassiknou. Dans la zone de Vassala et Dhar, une action de distribution de cash a eu lieu à travers le projet ALWIAM (AICS) aux ménages vulnérables afin d'atténuer les effets de la soudure pastorales. Au Gorgol, le projet Agro-élevage sous financement AECID, a réalisé des actions d'appui aux acteurs de la filière lait dans le moughataa de kaédi et Lexeiba.

Au cours de cette période les zones rurales enregistrent progressivement l'arrivée de personnes en provenance des centres urbains, venues passer les vacances auprès de leurs familles. Ces événements redonnent vie à des zones habituellement peu peuplées et renforcent les interactions sociales et dynamisant les activités économiques et agropastorales. Par conséquent, les marchés restent bien approvisionnés en denrées alimentaires importés et locales, bien que les prix restent en hausse comme la période passée.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ÉLEVAGE

DISPONIBILITÉ EN PÂTURAGE

Pour cette période considérée, la fraction de couverture végétale reste globalement faible sans changement notable par rapport à la période précédente.

Les zones déficitaires sont observées dans les wilayas de l'Adrar, du Trarza, le nord-est du Brakna, au nord et l'est du Tagant, au nord du Hodh El Gharbi, du Hodh Chargui et del'Assaba. À l'inverse, la partie sud du pays bénéficie d'une couverture végétale assez bonne, bien qu'elle présente des poches déficitaires en cette période de l'année. C'est le cas de la bande frontalière du Brakna au Hodh Chargui en passant par le Guidimakha, l'Assaba et le Hodh Gharbi.

Néanmoins, avec l'enregistrement tardif des premières précipitations annonçant le début de la saison de l'hivernage dans les zones agropastorales suivies, la régénération progressive du couvert végétal est attendue par tous les acteurs du secteur pastoral, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions générales d'élevage.

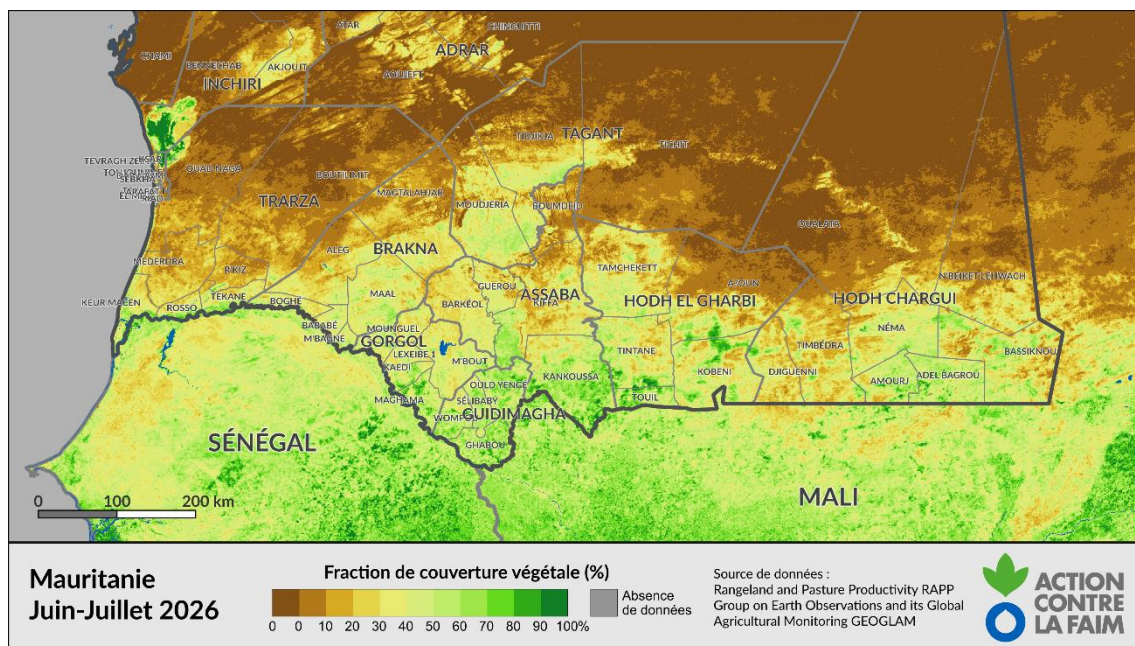


Figure 1 – Fraction de couverture végétale observée de juin à juillet 2026 sur la Mauritanie

La Figure 2 qui présente l'anomalie de la couverture végétale, correspondant à l'écart entre ce niveau actuel et la moyenne historique observée à la même période des années précédente. Elle montre qu'au cours de cette période, une situation légèrement positive est observée au niveau de la partie sud du pays.

Cette anomalie positive est observable plus précisément au niveau des Wilayas du Gorgol, Guidimakha, Assaba, le Brakna ainsi que les deux Hodhs. En revanche plusieurs poches déficitaires sont à déplorer notamment dans les moughataas de Bassiknou, à Khabou au Guidimakha, à Timbedra et Djigueni au Hodh Chargui ainsi qu'à l'est du Brakna. Une situation similaire est observée au nord d'Aïoun dans le Hodh El Gharbi.

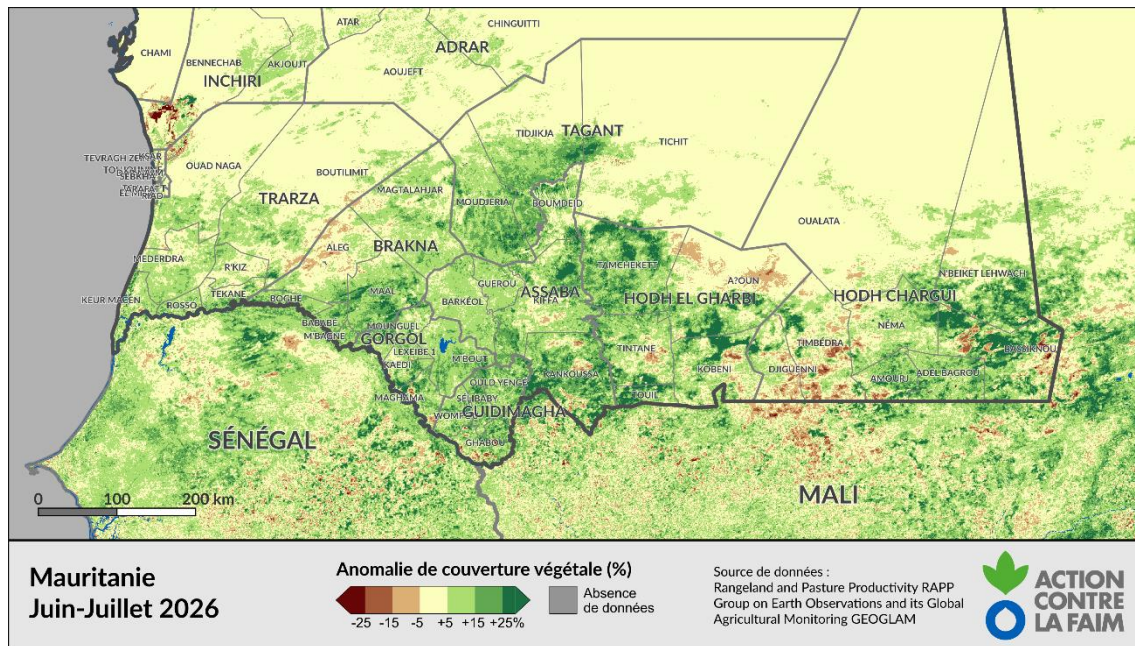


Figure 2 – Anomalie de couverture végétale observée de juin à juillet 2026 sur la Mauritanie

La disponibilité des pâturages est globalement jugée passable au niveau des sites suivis durant la période considérée (Figure 3), bien que plusieurs poches déficitaires soient signalées dans certaines zones. Néanmoins, un retour probablement à la normal est attendu dans les jours à venir à la suite des premières précipitations enregistrés.

Dans la Wilaya du Brakna, des poches déficitaires demeurent observables dans les zones de Tichotten et d'Ari Hara (département de Boghé). En revanche, au niveau des zones du Lac d'Aleg et de M'bidan, une amélioration progressive de la situation est constatée, traduisant un retour graduel à des conditions pastorales normales. En Assaba, la situation reste contrastée, avec plusieurs poches au niveau des zones d'Oudey Nèse à Barkéol, à Legrane et aussi à Boumdeïd dans la zone pastorale d'Etreyra. Cependant une situation passable demeure dans la zone de Bidjel ainsi que la moughataa de Kankossa. Au Gorgol et au Guidimakha qui sont deux Wilayas frontalières, elles présentent une situation similaire caractérisée par une régénération progressive du tapis herbacé dans la majorité des zones suivies. Toutefois, des déficits persistent dans certaines localités, notamment à Ajar et à Foum Gleïta, où les effets des premières précipitations demeurent encore limités.

Dans les deux Hodhs la situation est similaire et un retour progressif à la normale est observé dans la plupart des zones suivies grâce aux premières pluies de l'hivernage. Toutefois, les effets de la soudure pastorale demeurent encore perceptibles dans certaines localités notamment à Oumavnadeich, Gneïba et Adelbagrou au Hodh Chargui.



Figure 3 – Situation des ressources en pâturage observée de juin à juillet 2026 en Mauritanie

CONDITIONS D'ABREUVEMENT DU BÉTAIL

La Figure 4 illustre l'anomalie de présence d'eau de surface par rapport à la normale saisonnière pour la période juin – juillet 2026. Comme la période précédente, les sites suivis montrent de façon globale une anomalie négative traduisant une baisse des ressources en eau. Malgré, les pluies enregistrées en ce début d'hivernage, ces anomalies négatives restent visibles au niveau des moughataas de Bassiknou et Amourj (Wilaya de Hodh Chargui), Aïoun au Hodh El Gharbi, Guerou en Assaba, Ould Yengé au Guidimakha, M'bout, Monguel et Maghama au Gorgol ainsi que Maal au Brakna.

Parmi ces zones, l'anomalie négative est particulièrement marquée dans la moughataa de M'bagne (Wilaya du Brakna), Toutefois, la situation pourrait s'améliorer progressivement grâce aux récentes précipitations enregistrées et à celles attendues au cours des prochaines semaines, lesquelles devraient favoriser la recharge des eaux de surfaces.

Figure 4 - Anomalie de présence d'eau de surface de juin à juillet 2026 sur la Mauritanie

À partir de la deuxième décennie du mois de juillet, les premières pluies de l'hivernage ont été enregistrées dans plusieurs zones, contribuant au remplissage des mares et à la formation des points d'eau de surface. Cette dynamique marque le début de l'amélioration des ressources en eau et des conditions pastorales dans les zones concernées.

Dans la Wilaya de Hodh Chargui, la situation évolue progressivement vers un retour à la normale, grâce aux précipitations enregistrées. Selon les sentinelles pastorales, la situation est appréciée de moyenne à suffisante au niveau des zones suivies. Toutefois, avec l'installation progressive de l'hivernage et la poursuite des précipitations, une amélioration significative de la situation est attendue au cours des semaines à venir. Au Hodh El Gharbi, une situation reste similaire à celle de Hodh Chargui, avec une bonne appréciation au niveau de la zone de Modibougou dans la moughataa de Koubenni. Cette similitude est observable en Assaba à l'exception de la zone de Bidjel qui demeure relativement déficitaire en raison de la faiblesse des précipitations enregistrées depuis le début de l'hivernage.

Les Wilayas du Guidimakha et du Gorgol qui sont frontalière affichent une disponibilité satisfaisante des ressources en eau dans les zones suivies comme le montre la Figure 5. Cette bonne appréciation pourrait connaître des jours meilleurs dans les semaines à venir avec l'installation de l'hivernage. En revanche, dans les moughataas de Sélibaby et Wompou certaines localités et même la ville de Sélibaby font face à des coupures d'eau pour les besoins domestiques à la suite des pannes sur les infrastructures hydrauliques au cours de cette période.

Au Brakna, les pluies enregistrées en ce début d'hivernage ont favorisé l'amélioration des conditions pastorales. Ainsi un retour à la normale dans la plupart des zones suivies est attendu avec l'installation de l'hivernage.

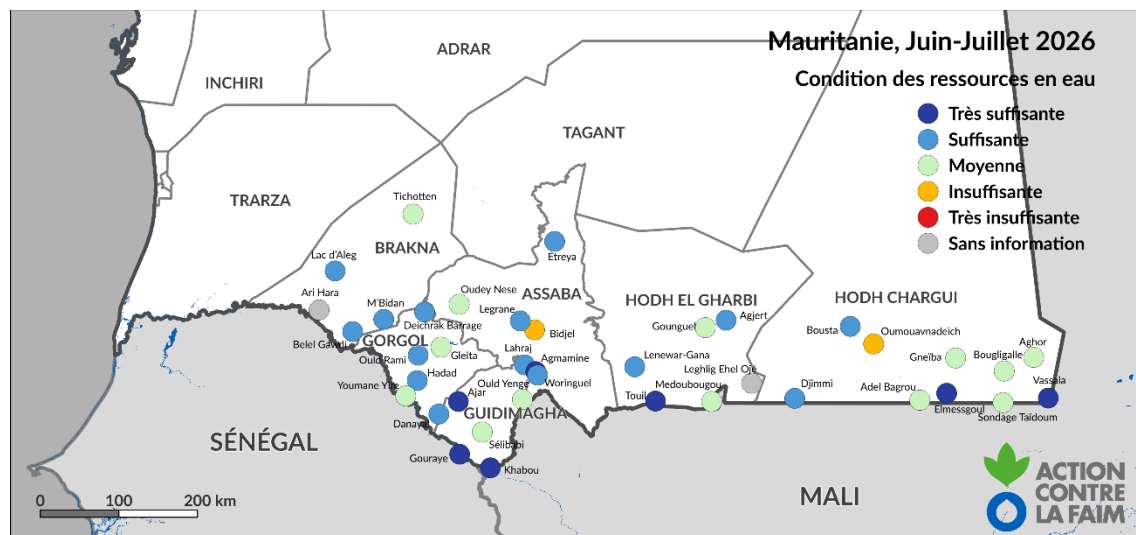


Figure 5 - Disponibilité des ressources en eau rapportée de juin à juillet 2026 en Mauritanie

Telles que rapportées par les sentinelles pastorales, les conditions d'abreuvement du cheptel se sont nettement améliorées avec l'avènement des premières pluies. A cet effet, on observe la formation des points d'eau temporaires et le remplissage progressif des mares et marigots ont favorisé un meilleur accès à l'eau pour le bétail. Néanmoins, la principale source d'abreuvement du bétail reste dominé globalement par les forages dans

la majorité des sites suivis. Toutefois, cette situation devrait évoluer au cours des prochaines de prochaines semaines à venir avec l'installation progressif de l'hivernage.

Dans le Hodh Chargui et Hodh EL Gharbi, les forages demeurent la principale source d'abreuvement sur une grande partie des zones pastorales comme illustre la Figure 6. Toutefois, certaines zones telles que Sondage Teïdoume (Vassala), Boulegale (Bassiknou), Oumavnadeïch et Adelbagrou commence d'ores et déjà à faire recours aux mares et aux points d'eau temporaires. De même au niveau de la Wilaya l'Assaba, les puits et les forages constituent toujours la principale source d'abreuvement comme la période passée bien que les mares soient citées dans la zone de Bidjel à kiffa.

Dans le Guidimakha, les eaux de surface constituent la principale source d'abreuvement du cheptel au cours de la période. Les mares sont notamment citées comme source dominante dans les zones d'Ould Yengé, d'AJar et de Gouraye, tandis que la catégorie fleuves/lacs prédomine dans la zone de Khabou, située à l'extrême sud de la Wilaya.

Dans le Gorgol, la situation demeure contrastée. Les barrages constituent la principale source d'abreuvement dans la zone de Deichrak, alors que dans la zone de Youman Yiré, traversée par le fleuve Sénégal, l'abreuvement du cheptel repose principalement sur les eaux du fleuve. En revanche, les puits et les forges restent utilisés dans la zone de Fom Gleïta et dans la zone stratégique de el Atf notamment à Hadad.

Au Brakna, une situation similaire à celle du Gorgol est relevée en ce début d'hivernage. Ainsi, le fleuve est cité à Beleg Gawdi (moughataa de M'Bagne) ainsi que les mares et les points d'eau temporaires à Tichotten (MaghtaLahjar). Par conséquent, les puits restent largement utilisés dans les zones du Lac d'Aleg, d'Ari Hara et de M'Bidan (moughataa de Maal). Dans ces zones l'installation de l'hivernage n'a pas encore permis un développement suffisant des ressources en eau de surface.

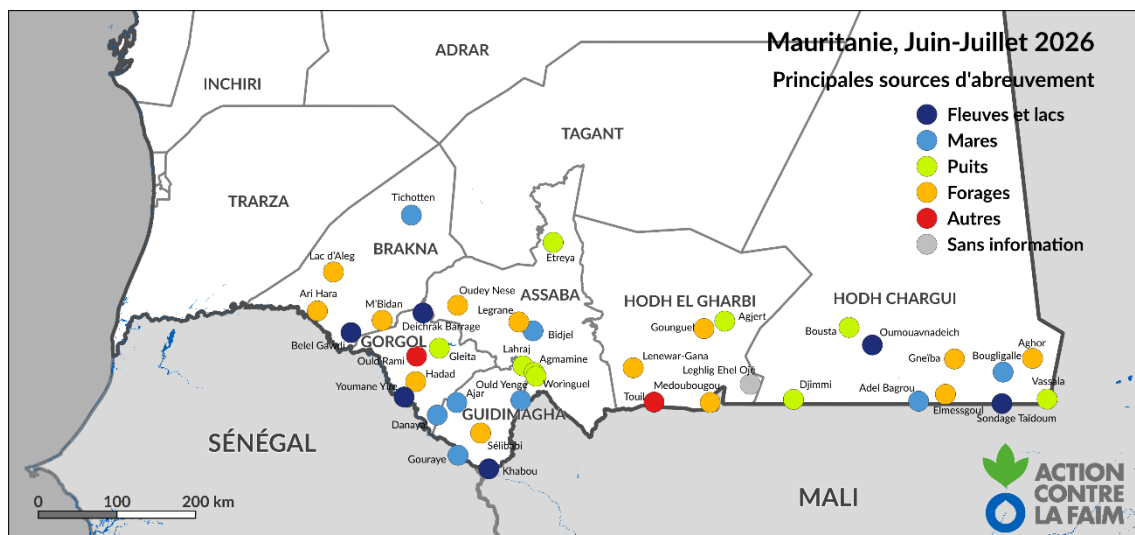


Figure 6 – Principales sources d'abreuvement du bétail utilisées de juin à juillet 2026 en Mauritanie

CONCENTRATION ET MOUVEMENTS DE BÉTAIL

Comme lors de la période précédente, une forte concentration de bétail est observée au niveau des sites stratégiques surtout de l'est. La forte concentration est directement liée à l'interdiction de la transhumance vers le Mali, en raison des mesures sécuritaires. Ainsi, elle favorise un regroupement accru des éleveurs dans les zones pastorales.

Cette période considérée, marquée par le pic de la période de soudure a été très difficile pour les éleveurs en raison de la rareté des ressources pastorales. Ainsi tout au long de la période, des mouvements de troupeaux sont observés du nord vers le sud, ainsi qu'à l'intérieur des zones pastorales, à la recherche de meilleures conditions pastorales.

Dans le Hodh Chargui, la forte concentration de bétail est observable dans les zones de la bande frontalière, notamment à Sondage Teïdoume, à Vassala et à Aghor (moughataa de Bassikounou), à Djimmi à Djigueni ainsi qu'à El Messghoule (moughataa d'Adel Bagrou) et Boustia (moughataa de Timbédra) où des départs massifs de troupeaux sont signalés en direction de la bande frontalière.

Au Hodh Gharbi, la concentration de bétail se trouve dans les zones d'Agjert et de Gounguel (moughataa d'Aïoun) et à Touil plus au sud où des arrivées massives de troupeaux sont observées en provenance du Hodh Chargui. Par ailleurs, des mouvements internes sont observés dans la zone de Modibougou.

En Assaba, la tendance est appréciée de moyenne à forte au niveau des sites suivis. Cependant, des départs massifs de troupeaux sont signalés depuis la zone d'Oudey Nèse à Barkéol et Legrane (Kiffa) en direction du Guidimakha. Cette dernière qui continue d'enregistrer des arrivées de troupeaux des autres Wilayas porte déjà une forte concentration de bétail dans les zones stratégiques notamment à Ould Yengé, d'Ajar, de Gouraye et de Ghabou sur la bande frontalière.

Au Gorgol, comme la période précédente, la concentration du cheptel reste globalement moyenne au niveau des sites suivis. Néanmoins, la zone stratégique d'El Atf continue d'enregistrer une forte concentration de toutes les espèces, en raison de son attractivité pastorale. Par ailleurs, au niveau de Brakna, la concentration de bétail reste inchangée, à l'exception de la zone de M'Bidan (moughataa de Maal) qui indique une forte concentration de bétail comme la période passée.

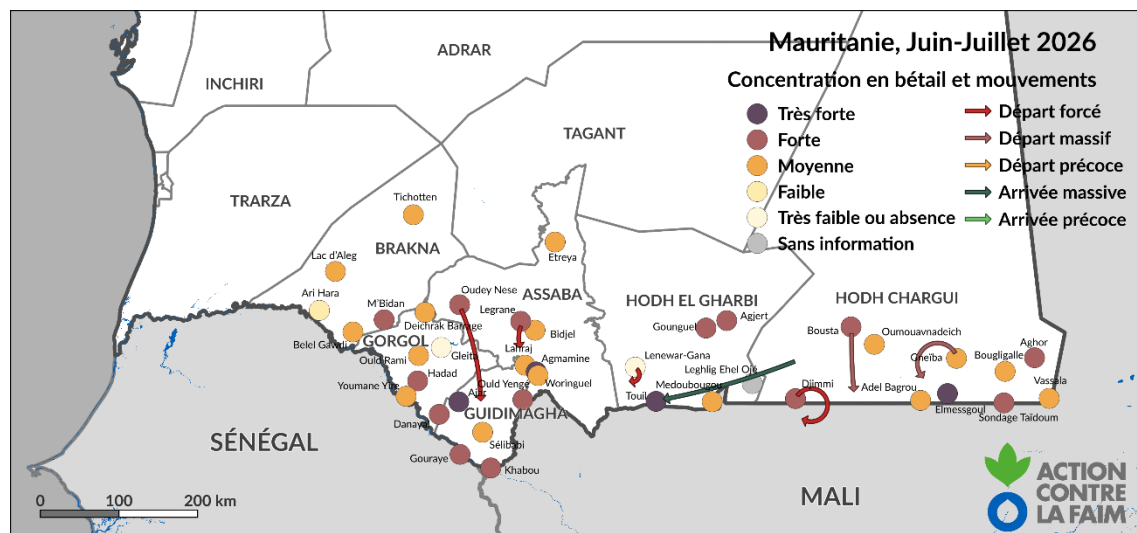


Figure 7 – Concentration et mouvements du bétail observés de juin à juillet 2026 sur la Mauritanie

ÉTAT D'EMBONPOINT ET DE SANTÉ DES ANIMAUX

À l'instar de la période précédente, l'état d'embonpoint du cheptel restent globalement passable au niveau des sites de surveillance pastorale malgré la réduction des ressources pastorales (figure 8). Toutefois, plusieurs cas critiques sont rapportés au niveau des zones où les effets de la soudure pastorale demeurent importants.

Dans la Wilaya du Hodh Chargui, la situation médiocre chez les gros ruminants est observée à Oumavnadeich, à Gneïba, Sondage Teïdoume et à Bougleale (moughataa de Bassikounou). Dans la wilaya du Hodh Gharbi, la situation reste globalement passable, identique à la période précédente, avec quelques cas médiocres et des cas critiques à Agjert (moughataa d'Aïoun).

En Assaba, quelques cas critiques persistent à Oudey Nèse (moughataa de Barkéol) et à Bidjel (moughataa de Kiffa) tandis que des cas médiocres sont signalés à Etreya (Boumdéïd) et à Woringuel à Kankossa. Le Guidimakha et le Gorgol, observent une situation similaire bien que des cas médiocres sont signalés à Lahraj et à Hadad.

Au Brakna, des cas médiocres de l'état d'embonpoint restent observés dans la zone M'Bidan (moughataa de Maal) indiquant l'effet de la soudure. En revanche, les autres zones suivies de la Wilaya conservent une appréciation passable comme la période précédente.

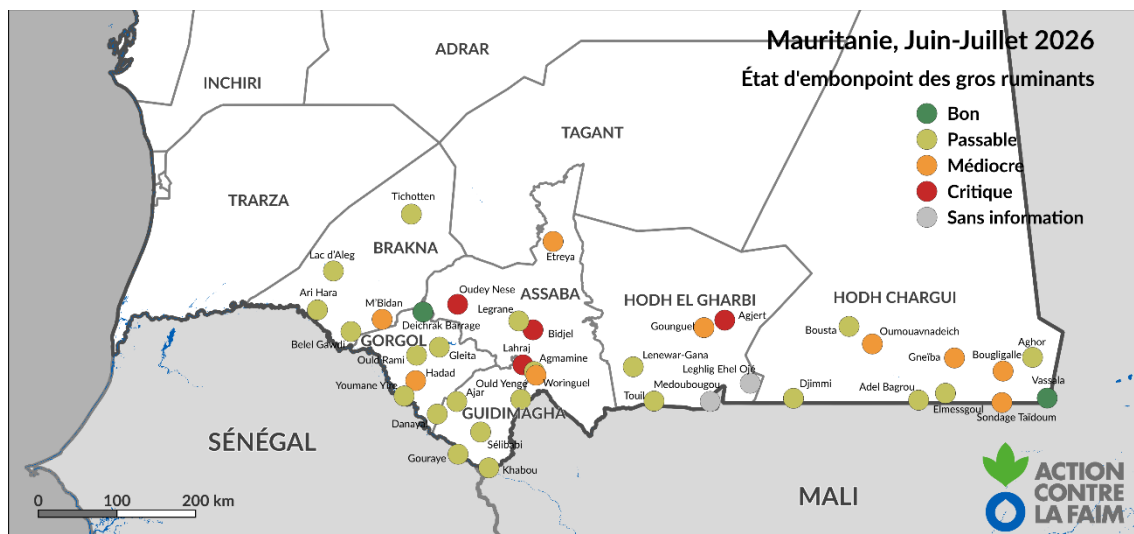


Figure 8 – État d'embonpoint des gros ruminants observé de juin à juillet 2026 en Mauritanie

S'agissant des petits ruminants (figure 9), l'état d'embonpoint reste globalement similaire à celui de la période précédente. Néanmoins, la persistance de cas médiocres dans plusieurs zones témoigne des effets de la soudure pastorale qui a été difficile. De l'avis des pasteurs, une amélioration de l'état embonpoint est attendus avec l'installation de l'hivernage.

Au niveau des deux Hodhs, la situation chez les petits ruminants est décrite globalement passable avec des cas médiocres au niveau des certaines zones de Bassiknou, Adel bagrou, Oumavnadeïch (moughataa de Néma), Gounguel et Agjert dans la moughataa d'Aïoun.

En Assaba, plusieurs cas médiocres sont signalés dans les zones pastorales d'Etreyà à Boumdeïd et des cas critiques visibles à Bidjel.

Le Gorgol et le Guidimakha restent dans la même dynamique comme chez les gros ruminants avec une situation passable. Néanmoins, quelques cas médiocres sont signalés dans les zones de Danayal et Hadad tandis que des cas jugés critiques sont à déplorer dans la zone de Lahraj.

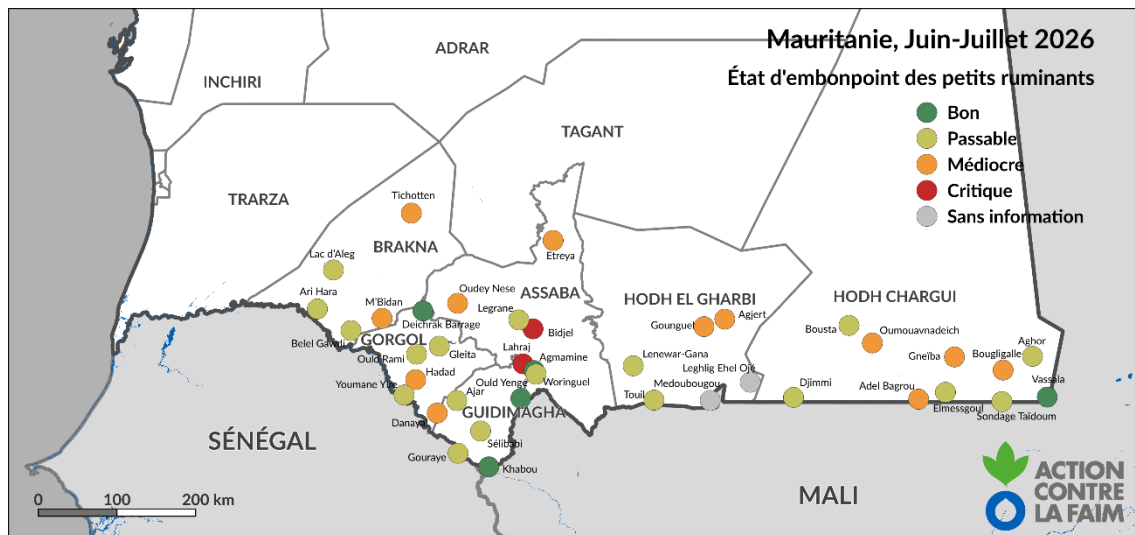


Figure 9 – État d'embonpoint des petits ruminants observé de juin à juillet 2026 en Mauritanie

Concernant la santé animale, les sentinelles pastorales ont rapporté plusieurs cas suspects d'avitaminoses ainsi que diverses maladies animales dans certains sites suivis notamment au Hodh Chargui, Guidimakha et Gorgol.

Dans la Wilaya du Gorgol, quelques cas suspects de clavelée sont signalés au niveau de la zone pastorale d'Ould Ramy à Lexeiba tandis que des cas de peste de petits ruminants (PPR) sont déplorés à Hadad. À Foug Gleïta, les informations rapportées par la sentinelle pastorale font état de plusieurs cas d'avitaminose affectant le cheptel auxquels s'ajoutent des cas de PPR.

Au Hodh Chargui, la situation demeure relativement calme au niveau des zones pastorales suivies. Cependant des cas suspects d'avitaminose et de pasteurellose sont signalés à Sondage Teïdoume dans la zone de Vassala. Par ailleurs, au Guidimakha, la sentinelle d'Ajar fait états des cas suspects d'entéroxémie observés au cours de cette période, suscitant des préoccupations chez les éleveurs.

Au cours de la période, des cas de mortalité animale ont été signalés dans les zones pastorales des Wilayas du Gorgol, de l'Assaba et du Hodh Chargui.

Au Gorgol, selon les sentinelles pastorales des zones concernées, certains cas de maladies signalées ont conduit à des cas de mortalité animale dans les zones de Foug Gleïta et Hadad. En revanche, à Barkéol (Assaba) et à Vassala (Hodh Chargui), les cas de mortalité rapportés sont essentiellement liés à l'état d'épuisement des animaux durant cette période, conséquence des conditions difficiles ayant marqué la phase de soudure pastorale.

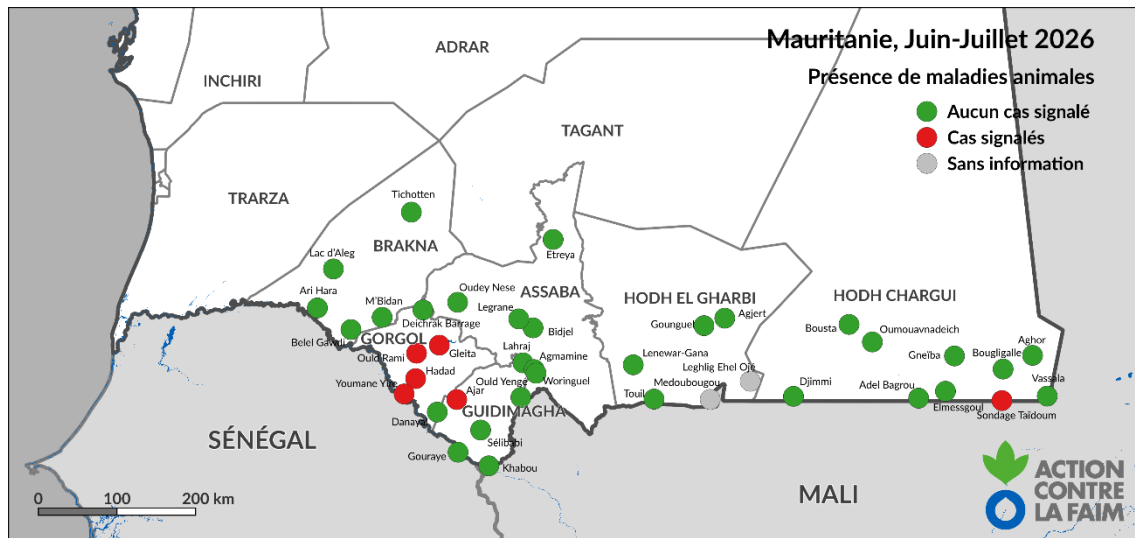


Figure 10 – Présence de maladie animale rapportée de juin à juillet 2026 en Mauritanie

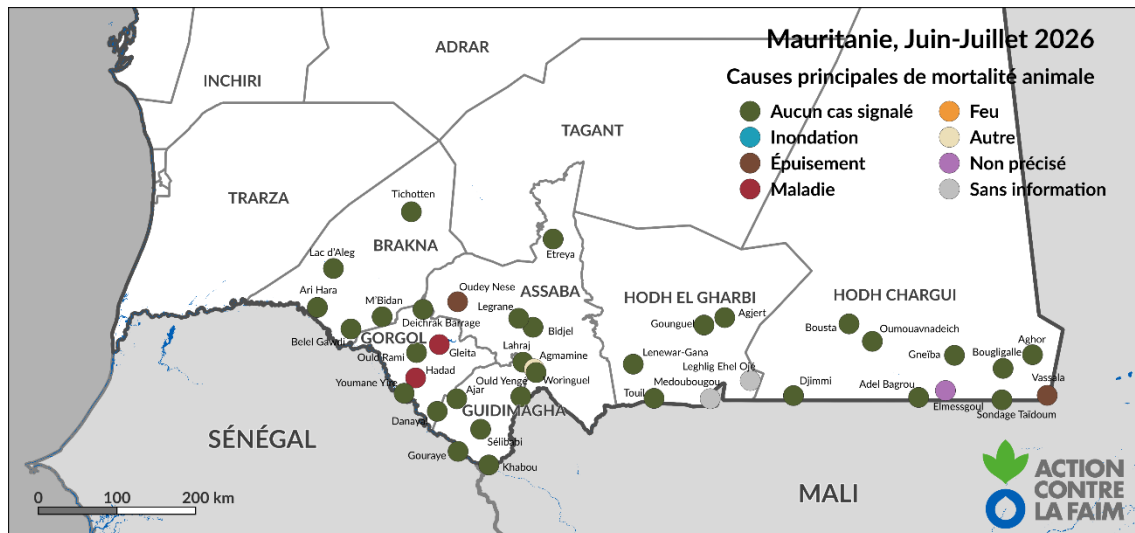


Figure 11 – Cause de mortalité animale rapportée de juin à juillet 2026 en Mauritanie

FEUX DE BROUSSE

Tout au long de cette période considérée qui coïncide avec la fin de la soudure pastorale, peu de cas de feux de brousse ont été signalés au niveau des sites pastoraux suivis. La situation s'explique principalement par la faible disponibilité des pâturages.

Dans la Wilaya de Hodh Chargui, la situation a été relativement calme comme la période précédente bien qu'un feu de taille considérable ait été enregistré dans la zone de Sondage Teïdoume et à Agmamine relavant de la moughataa de Kankossa en Assaba. (Par ailleurs, un feu de brousse dont la superficie brûlée n'a pas pu être déterminée a été rapporté dans la moughataa de Gouraye au Guidimakha comme l'indique la Figure 12.

En revanche selon les Directions Régionales de l'Environnement et du Développement Durable (DREDD), la situation des feux de brousse dans les wilayas couvertes par le dispositif de veille pastorale depuis la fin du dernier hivernage se présente comme suit :

Tableau 1 - Cumul des superficies brûlées au niveau des wilayas couvertes par veille pastorale durant la saison 2025-2026

Wilaya	Moughataa	Nombre de feux recensés	Surface totale brûlée (km²)
Assaba	Kiffa	2	1
	Kankossa	34	227.36
	Guerou	4	3.052
	Barkéol	6	2.535
	Boumdeïd	-	-
	Total Wilaya	46	234.347
Hodh El Gharbi	Koubenni	23	187.04
	Aïoun	10	12.655
	Tintane	13	7.488
	Touil	11	11.32
	Tamchekett	2	0.95
	Total Wilaya	59	219.453
Hodh Chargui	Bassiknou	36	726.30
Gorgol	Total Wilaya	55	483

Source : Directions Régionales de l'Environnement et du Développement Durable (DREDD)

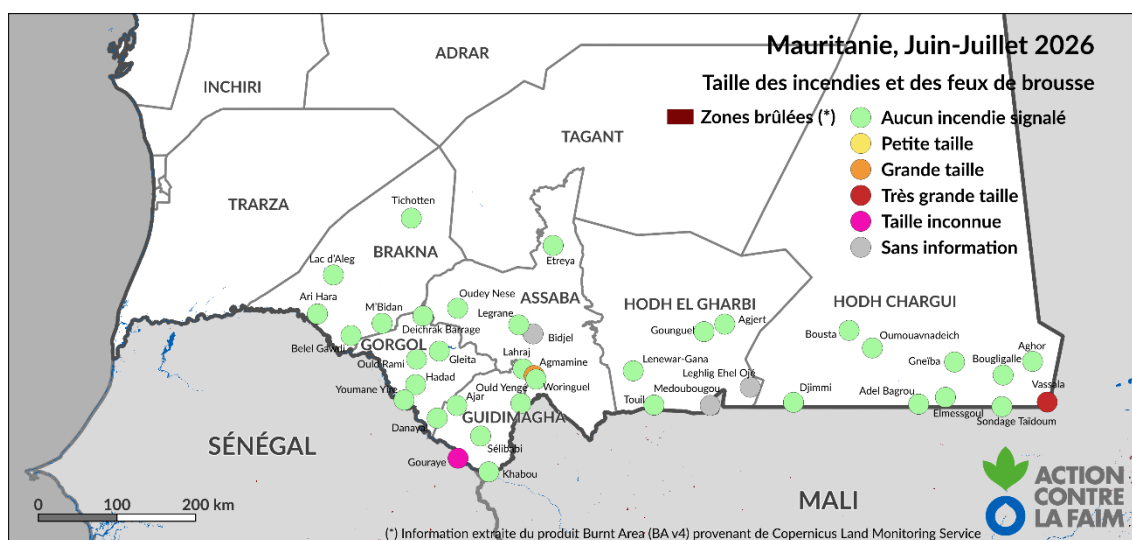


Figure 12 - Feux de brousse signalés pour la période de juin à juillet 2026 en Mauritanie

VOL DE BÉTAIL, CONFLITS ET INSÉCURITÉ

Cette période a été relativement calme en termes de vol de bétail au niveau des zones pastorales suivies comme illustre la Figure 13.

Au niveau de la localité de Kervi dans la zone de Vassala proche de la frontière avec le Mali, un troupeau de trente-cinq têtes composées de veau, de taureaux ont été déclarés volés et les autorités locales ont été saisie de l'incident. Selon la sentinelle pastorale, avec l'aide de bonnes volontés après plusieurs jours de recherche, le propriétaire a pu retrouver trente-trois têtes. Seules deux têtes demeurent introuvables à ce jour.

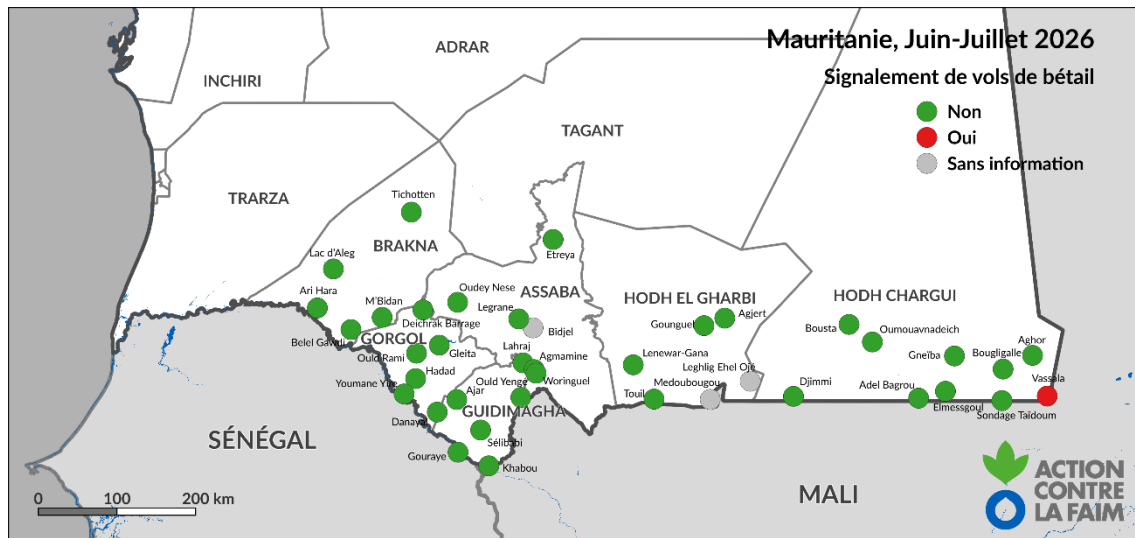


Figure 13 – Vols de bétail rapportés pour la période de juin à juillet 2026 en Mauritanie

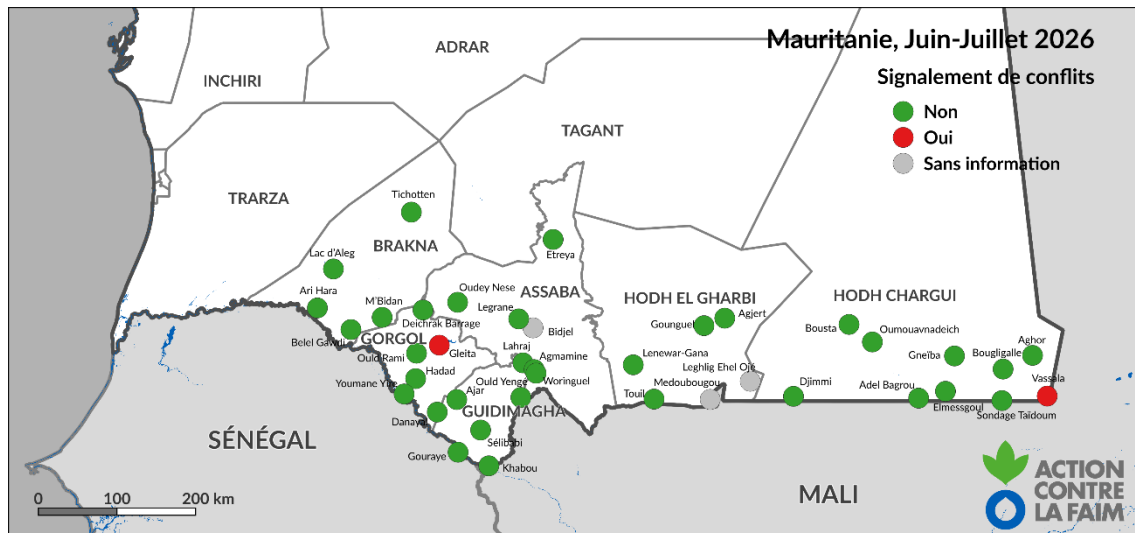


Figure 14 – Conflits signalés pour la période de juin à juillet 2026 en Mauritanie

S'agissant des conflits, quelques cas ont été signalés dans certains sites suivis. La majorité de ces incidents observés en cette période de fin de soudure est liée à la compétition pour l'accès aux ressources pastorales, notamment les points d'eau (Figure 14).

Au Hodh Chargui, les tensions communautaires sont signalées à Vassala, plus précisément au niveau de la localité de Kervi, un différend a notamment opposé les populations réfugiées aux communautés hôtes autour de l'accès à un point d'eau. La forte demande en eau en cette période marquée par de forte chaleur, la pression sur les points d'eau s'accroît en raison des besoins croissants des ménages et du cheptel. De même, au Gorgol, des différends ont opposé les populations au sujet des priorités d'accès à un point d'eau dans la zone de Foul Gleïta.

Selon les médias locaux, quatre enfants ont perdu la vie par noyade dans une mare située dans la zone de Teyaret El Beidha, à proximité de la localité d'Aghchourguite, relevant de la moughataa d'Aleg au Brakna. Un incident similaire a également été signalé à Timbedra dans le Hodh Chargui, où deux enfants ont trouvé la mort dans des circonstances comparables, portant à six le nombre de décès par noyade au cours de cette période.



ACCÈS AUX MARCHÉS, APPUI AU SECTEUR PASTORAL, DISPONIBILITÉ EN ALIMENT POUR BÉTAIL

En appuis au secteur pastoral, quelques actions d'aide ont été observées au cours de la période suivie (Figure 15).

En Assaba, dans les zones pastorales de Legrane et Woringuel à Hamoud, c'est une initiative de certains éleveurs à déparasiter leurs animaux qui est observée au cours de cette période. Selon la sentinelle pastorale de la zone, cette même activité est menée à Lenewar (Aïn Farba), dans la wilaya du Hodh El Gharbi, avec l'appui de l'Inspection départementale de l'Élevage.

Au Hodh Chargui, le projet « Urgences Pastorales », mis en œuvre par Action contre la Faim en partenariat avec le GNAP au niveau des moughataas de Bassiknou et Adelbagrou, a procédé à session de renforcement de capacité de auxiliaires vétérinaires. À cet effet, 35 auxiliaires vétérinaires, dont 20 à Bassiknou et 15 à Adelbagrou, ont bénéficié d'une formation et d'un appui en équipements. Ils ont également reçu une dotation en médicaments vétérinaires afin de renforcer la qualité des services de santé animale dans leurs zones d'intervention. Par ailleurs, dans la zone d'Adel Bagrou, le magasin d'aliment de bétail mis en place par le partenaire ENABEL destiné à la vente subventionnée d'aliments pour bétail et de blé en grains au profit des populations pastorales est toujours opérationnel.

Dans ce même dynamique, l'État mauritanien a procédé au lancement de la campagne nationale d'ensemencement aérien depuis Nouakchott, dans le cadre des activités de la semaine nationale de l'Arbre 2026. Cette campagne, prévue sur une durée de quatre jours, vise à disperser 3 000 kilogrammes de semences d'espèces forestières adaptées aux conditions écologiques du pays, notamment le Talh, l'Umerkba et le Teychett.

L'objectif vise à lutter contre la désertification, à restaurer les terres dégradées, à préserver la biodiversité et à renforcer la capacité des communautés rurales à s'adapter aux effets du changement climatique. L'opération de cette année couvrira une superficie estimée à 8,7 millions d'hectares au niveau de neuf Wilayas ainsi que les villes historiques de Ouadane et de Chinguetti.

Dans le cadre de cette campagne, le programme Tawafough mis en œuvre par ACF et ses partenaires dans la Wilaya de Hodh Chargui a appuyé l'inspection départementale de l'Environnement de Bassiknou par la fourniture de 3 000 plantes, dont plusieurs espèces fruitières (pour les zones urbaines) et forestières, afin de contribuer aux actions de reboisement et de préservation des ressources naturelles. S'en suivra l'activité de reboisement sur une superficie de 35ha à travers l'approche HIMO afin de permettre les jeunes gens d'y travailler.

Au Gorgol, le projet Agro-Elevage, sous financement AECID, mis en œuvre par Action contre la faim au niveau des moughataa de kaédi et Lexeiba, a distribué des vaches laitières au profil de 6 Unités de Transformation Laitière (UTL). Cette opération a bénéficié aux localités de Seyenne Wouro Molo, Agriss, Potokhone, Téthiane, Aweinatt et Windou Boki, dans le but de renforcer et le valoriser la production du lait local. Par ailleurs, le projet a procédé à l'aménagement et à l'équipement de deux parcelles destinées à la culture fourragère dans les localités de Téthiane (commune de Djéwol) et de Seyenne Wouro Molo (commune de Lexeiba). Dans ce cadre, des semences



Figure 15 – Zones d'appui au secteur pastoral de juin à juillet 2026 en Mauritanie

Figure 16 - Pénurie d'aliment pour bétail signalée de juin à juillet 2026 en Mauritanie



SITUATION DES MARCHÉS

PRIX SUR LES MARCHÉS À BÉTAIL ET DE PRODUITS AGRICOLES

Le Tableau 2 indique les prix moyens des petits ruminants, du riz local, du mil, du sorgho, du blé et l'aliment pour bétail au cours de la période de juin à juillet 2026 pour les zones pastorales suivies.

Tableau 2 – Prix en MRU de marché et termes de l'échange relevés de juin à juillet 2026 en Mauritanie

Wilaya	Moughataa	Zone	Caprin Mâle	Ovin Mâle	Riz	Mil	Sorgho	Blé	Alim. bétail	Termes échange Caprin mâle	
			MRU/tête							Mil	Sorgho
										kg/tête	
Assaba	Barkéol	Oudey Nese	4 500	6 500	35		30	25	25		150
	Boumdeïd	Etreya	4 550	7 400	30	50	50	16	20	91	91
	Kankoussa	Agmamine	3 500	4 500	35	25	25	30	25	140	140
		Woringuel	5 500	5 500	40	30	25	20	20	183	220
	Kiffa	Legrane	6 750	7 750	50	60	60	30	30	113	113
Brakna	Aleg	Lac d'Aleg	3 000	4 500	35	50	50	20	15	60	60
	Boghé	Ari Hara	5 500	6 300	30	25	20	20	20	220	275
	M'Bagne	Belel Gawdi	2 750	3 350	35	25	37	17	17	110	74
	Maal	M'Bidan	3 000	5 000	30	25	60	20	20	120	50
	Magtalahjar	Tichotten	3 500	4 500	40	30	50	20	20	117	70
Gorgol	Kaedi	Hadad	2 400	4 500	40	36	36	20	20	67	67
	Lexeïbe 1	Ould Rami	4 500	6 000	40	35	35	20	20	129	129
	M'Bout	Gleita	3 150	5 500	35	35	35	17	20	90	90
	Maghama	Danayal	3 500	4 500	30	40	50	30	20	88	70
		Youmane Yire	2 500	4 800	35	35	35	20	20	71	71
	Mounguel	Deichrak Barrage	2 900	5 550	30	37	38	20	18	78	77
Guidi-magha	Ghabou	Gouraye	2 000	3 750	30	30	30	20	20	67	67
		Khabou	4 000	7 500	40	40	35	30	30	100	114
	Ould Yengé	Lahraj	3 400	6 000	35	35	35	20	25	97	97
		Ould Yengé	3 200	4 250	35	55	32	20	20	58	100
	Sélibaby	Sélibabi	2 875	6 000	30	40	30	25	25	72	96
	Wompou	Ajar	3 500	6 000	40	25	30	20	25	140	117
	Hodh Chargui	Adel Bagrou	Adel Bagrou	3 600	5 600	50	30	50	20	40	120
Elmessgoul			4 500	6 500	45	43	32	23	25	105	141
Bassiknou		Aghor	5 500	6 500	35	28	31	40	22	200	177
		Bouligalle	5 700	6 000	40	40	35	40	35	143	163
		Gneïba	2 725	5 700	40	23	30	20	35	118	91
		Sondage Taïdoun	4 800	6 000	40	45	35	35	35	107	137
		Vassala	5 500	6 150	40	43	50	25	35	129	110
Djiguenni		Djimmi	3 500	7 500	35	25	20	20	20	140	175



BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE
DE LA MAURITANIE
N°40 / JUIN-JUILLET 2026



Wilaya	Moughataa	Zone	Caprin Mâle	Ovin Mâle	Riz	Mil	Sorgho	Blé	Alim. bétail	Termes échange Caprin mâle	
			MRU/tête							Mil	Sorgho
			MRU/tête		MRU/kg					kg/tête	
Hodh El Gharbi	Néma	Bousta	4 500	4 500	40	30	40	25	25	150	113
		Oumouavn adeich	2 200	4 600	40	30	30	25	28	73	73
	Aïoun	Agjert	3 000	4 500	30	30		20	25	100	
		Gounguel	3 500	4 800	40	30	35	17	18	117	100
	Tintane	Lenewar- Gana	4 500	6 000	30	30	30	30	30	150	150
	Touil	Touil	5 500	6 500	30	30	48	30	30	183	116

Source : Réseau de sentinelles pastorales

Comme la période précédente, le prix moyen des caprins mâles sont toujours en hausse bien qu'une légère baisse est observée dans certaines zones pastorales.

En Assaba et au Brakna, le prix moyen du caprin par tête a enregistré une hausse respective de +2% et de +13% du prix par rapport à la période précédentes. En revanche, une baisse de -5% est observée au Guidimakha et -11% au Gorgol tandis qu'une légère hausse de +1 à 2% est observée au niveau des deux Hodhs (tableau 3).

En faisant la comparaison avec la même période de l'année précédente, on observe une hausse généralisée et significative dans les zones suivies. Ainsi on note +32% au Gorgol, +33% au Guidimakha, +41% au Hodh Chargui et +43% au Brakna.

Tableau 3 - Évolution du prix des caprins

Wilaya	Prix Caprin Mâle Juin-Jul. 2026 (MRU/tête)	Prix Caprin Mâle Avr.-Mai 2026 (MRU/tête)	Variation (%)	Prix Caprin Mâle Juin-Jul. 2025 (MRU/tête)	Variation (%)
Assaba	4 960	4 867	+2		
Brakna	3 550	3 155	+13	2 482	+43
Guidimakha	3 163	3 342	-5	2 375	+33
Gorgol	3 158	3 533	-11	2 392	+32
Hodh Chargui	4 253	4 222	+1	3 017	+41
Hodh El Gharbi	4 125	4 025	+2		
Ensemble Wilayas	3 875	3 919	-1	2 642	+47

Source : Réseau de sentinelles pastorales

A l'image des caprins, le prix moyen des ovins mâles montre également des disparités entre les zones comme illustre le tableau 3. Néanmoins, la tendance demeure toujours en hausse. Ainsi une baisse de -2% est observée en Assaba, -6% au Gorgol et -13% au Guidimakha. En revanche, les tendances restent en hausse de +3% au Hodh El Gharbi, +7% au Brakna par rapport à la période passée.

Comparativement à l'année passée à la même période, on observe une hausse généralisée du prix des ovins au niveau des différents zones suivies. Ainsi on note +8% au Gorgol, +11% au Guidimakha, +17% au Hodh Chargui et +21% au niveau de la Wilaya du Brakna.

De l'avis de nombreux acteurs du secteur pastoral, malgré cette évolution hétérogène des prix entre les marchés, les prix des petits ruminants demeurent globalement en hausse par rapport au niveau habituellement enregistré en cette période de l'année.



Tableau 4 – Évolution du prix des ovins

Wilaya	Prix Ovin Mâle Juin-Jul. 2026 (MRU/tête)	Prix Ovin Mâle Avr.-Mai 2026 (MRU/tête)	Variation (%)	Prix Ovin Mâle Juin-Jul. 2025 (MRU/tête)	Variation (%)
Assaba	6 330	6 492	-2		
Brakna	4 730	4 418	+7	3 922	+21
Guidimakha	5 583	6 417	-13	5 038	+11
Gorgol	5 142	5 442	-6	4 750	+8
Hodh Chargui	5 905	5 861	+1	5 031	+17
Hodh El Gharbi	5 450	5 313	+3		
Ensemble Wilayas	5 569	5 765	-3	4 718	+18

Source : Réseau de sentinelles pastorales

Au cours de la période écoulée, le prix moyen du riz local montre des tendances variables selon les marchés des zones suivis. Ainsi, on observe une situation hétérogène entre les différentes Wilayas. Une baisse de -2% à -7% est observée dans les Wilayas du Guidimakha et Hodh El Gharbi. Cependant, une hausse légère de +2% reste observée en Assaba, +3% au Hodh Chargui et +5% au Brakna tandis qu'il reste stable au Gorgol. En comparaison avec l'année précédente à la même période, une hausse légère du prix est constatée au Brakna avec (+3%), au Gorgol (+5%) et au Guidimakha avec +7%.

Tableau 5 – Évolution du prix du riz

Wilaya	Prix du riz Juin-Jul. 2026 (MRU/kg)	Prix du riz Avr.-Mai 2026 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix du riz Juin-Jul. 2025 (MRU/kg)	Variation (%)
Assaba	38.0	37.3	+2		
Brakna	34.0	32.5	+5	33.0	+3
Guidimakha	35.0	35.8	-2	32.8	+7
Gorgol	35.0	35.0	0	33.3	+5
Hodh Chargui	40.5	39.4	+3	40.6	-0
Hodh El Gharbi	32.5	35.0	-7		
Ensemble Wilayas	36.5	36.5	+0	35.9	+2

Source : Réseau de sentinelles pastorales

Les tendances de cette période montrent que le prix moyen du mil au kilogramme indique une variation à la hausse par rapport à la période précédente au niveau des marchés (Tableau 6). Ainsi, une augmentation de +4% est respectivement observée au Guidimakha et au Hodh Chargui, +8% au Gorgol, +13% au Hodh El Gharbi. Cependant, cette tendance est plus significative en Assaba avec +16%. La comparaison avec les prix de l'année dernière à la même période donne une baisse de -8% au Gorgol et -9% au Brakna, mais une hausse de +2% au Guidimakha et +21% dans la Wilaya de Hodh Chargui.

Tableau 6 – Évolution du prix du mil

Wilaya	Prix du mil Juin-Jul. 2026 (MRU/kg)	Prix du mil Avr.-Mai 2026 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix du mil Juin-Jul. 2025 (MRU/kg)	Variation (%)
Assaba	41.3	35.4	+16		
Brakna	31.0	26.3	+18	34.0	-9
Guidimakha	37.5	36.0	+4	36.7	+2
Gorgol	36.3	33.7	+8	39.5	-8
Hodh Chargui	33.6	32.4	+4	27.8	+21
Hodh El Gharbi	30.0	26.7	+13		
Ensemble Wilayas	34.8	32.5	+7	33.3	+4

Source : Réseau de sentinelles pastorales



Comme la période passée, le prix moyen du sorgho au kilogramme indique différentes disparités au niveau des sites suivis (Tableau 7). On note une baisse de -4% au Hodh Chargui et -7% en Assaba tandis qu'une hausse de +4% est enregistré au Guidimakha et +8% au Gorgol. Cependant, cette hausse est plus considérable au Brakna avec +24%.

Comparativement à l'année dernière à la même période, le prix du sorgho au kilogramme indique une variation à la hausse dans les marchés des zones pastorales suivies. Ainsi on observe augmentation de +1% au Brakna, +7% au Gorgol, +9% au Hodh El Gharbi. Par conséquent, la tendance demeure plus significative au Guidimakha avec +19%.

De l'avis les sentinelles pastorales, ces tendances du prix du mil et du sorgho sont tout fait normales en cette période de l'année, elles résultent principalement de l'épuisement des stocks détenus par les ménages ainsi que de la faible disponibilité du produit sur les marchés.

Tableau 7 – Évolution du prix du sorgho

Wilaya	Prix du sorgho Juin-Jul. 2026 (MRU/kg)	Prix du sorgho Avr.-Mai 2026 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix du sorgho Juin-Jul. 2025 (MRU/kg)	Variation (%)
Assaba	38.0	40.8	-7		
Brakna	43.4	35.0	+24	43.0	+1
Guidimakha	32.0	30.7	+4	27.0	+19
Gorgol	38.1	35.3	+8	35.7	+7
Hodh Chargui	35.3	36.9	-4	32.3	+9
Hodh El Gharbi	37.5	33.8	+11		
Ensemble Wilayas	36.9	35.7	+3	34.5	+7

Source : Réseau de sentinelles pastorales

À l'instar des autres denrées alimentaires, le prix du blé en grain présente des variations selon les sites suivis (Tableau 8). Une tendance baissière est observée dans plusieurs zones, avec des diminutions de -3% au Hodh El Gharbi, -4 % au Gorgol, -7 % au Guidimakha et -14 % au Brakna par rapport à la période précédente. En revanche, elle demeure en hausse au niveau des Wilayas de l'Assaba et du Hodh Chargui avec respectivement +4% et +6%.

En comparaison avec les prix de l'année précédente, une hausse significative est observée dans le Brakna (+10%), Gorgol (+17%), Hodh Chargui (+21%) Guidimakha (+34%).

Tableau 8 – Évolution du prix du blé

Wilaya	Prix du blé Juin-Jul. 2026 (MRU/kg)	Prix du blé Avr.-Mai 2026 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix du blé Juin-Jul. 2025 (MRU/kg)	Variation (%)
Assaba	24.2	23.2	+4		
Brakna	19.4	22.5	-14	17.7	+10
Guidimakha	22.5	24.2	-7	16.8	+34
Gorgol	21.1	22.0	-4	18.0	+17
Hodh Chargui	27.3	25.9	+6	22.5	+21
Hodh El Gharbi	24.3	25.1	-3		
Ensemble Wilayas	23.6	24.0	-2	19.4	+22

Source : Réseau de sentinelles pastorales

Le prix de l'aliment pour bétail montre plusieurs variations tout au long de la période en fonction disponibilité et de la qualité. Néanmoins, la tendance générale reste en hausse par rapport à la période précédentes. Elle est en rapport avec la raréfaction des pâturages.



Par ailleurs, une hausse de +4% est observée dans les Wilayas de l'Assaba, du Gorgol et du Hodh Chargui tandis qu'une baisse -12% est enregistré au Guidimakha. En revanche, les prix demeurent globalement stables au Brakna par rapport à la période précédente.

En comparaison avec les prix de l'année précédente à la même période, une hausse généralisée est observée au niveau des sites suivis (Tableau 9). Les augmentations les plus marquées sont enregistrées au Guidimakha et au Hodh Chargui, avec une hausse de +24% ainsi qu'au Gorgol où les prix ont progressé de +27%. Cependant, avec l'enregistrement des premières précipitations, les prix de l'aliment de bétail pourraient connaître une baisse, voire un retour à leur niveau habituel dans les mois à venir, à mesure que les pâturages se développent et deviennent plus accessibles aux éleveurs.

Tableau 9 – Évolution du prix de l'aliment pour bétail

Wilaya	Prix aliment bétail Juin-Jul. 2026 (MRU/kg)	Prix aliment bétail Avr.-Mai 2026 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix aliment bétail Juin-Jul. 2025 (MRU/kg)	Variation (%)
Assaba	24.0	23.2	+4		
Brakna	18.4	18.3	+0	16.1	+14
Guidimakha	24.2	27.6	-12	19.5	+24
Gorgol	19.7	18.8	+4	15.5	+27
Hodh Chargui	30.0	28.9	+4	24.2	+24
Hodh El Gharbi	25.8	23.8	+8		
Ensemble Wilayas	24.4	24.5	-0	19.6	+25

Source : Réseau de sentinelles pastorales

TERMES DE L'ÉCHANGE CAPRIN CONTRE SORGHO

Au cours de la période considérée, les termes de l'échange (TDE) caprin contre sorgho ont connu des évolutions contrastées selon les sites suivis (Tableau 10).

Tableau 10 – Évolution des termes de l'échange caprin mâle adulte contre sorgho

Wilaya	TdE Juin-Jul. 2026 (kg/tête)	TdE Avr.-Mai 2026 (kg/tête)	Variation (%)	TdE Juin-Jul. 2025 (kg/tête)	Variation (%)
Assaba	131	119	+10		
Brakna	82	90	-9	58	+42
Guidimakha	99	109	-9	88	+12
Gorgol	83	100	-17	67	+24
Hodh Chargui	120	114	+5	93	+29
Hodh El Gharbi	110	119	-8		
Ensemble Wilayas	105	110	-4	77	+37

Source : Réseau de sentinelles pastorales

Malgré la hausse du prix du sorgho, qui semble avoir atteint son pic dans certaines zones, les termes de l'échange (TDE) caprin/sorgho demeurent favorables aux éleveurs dans les Wilayas de l'Assaba, du Hodh Chargui et du Hodh El Gharbi. Néanmoins, elles sont estimées équilibrées au Guidimakha avec 99 kg de sorgho pour un caprin. En revanche, la situation demeure défavorable dans les Wilayas du Gorgol et du Brakna.

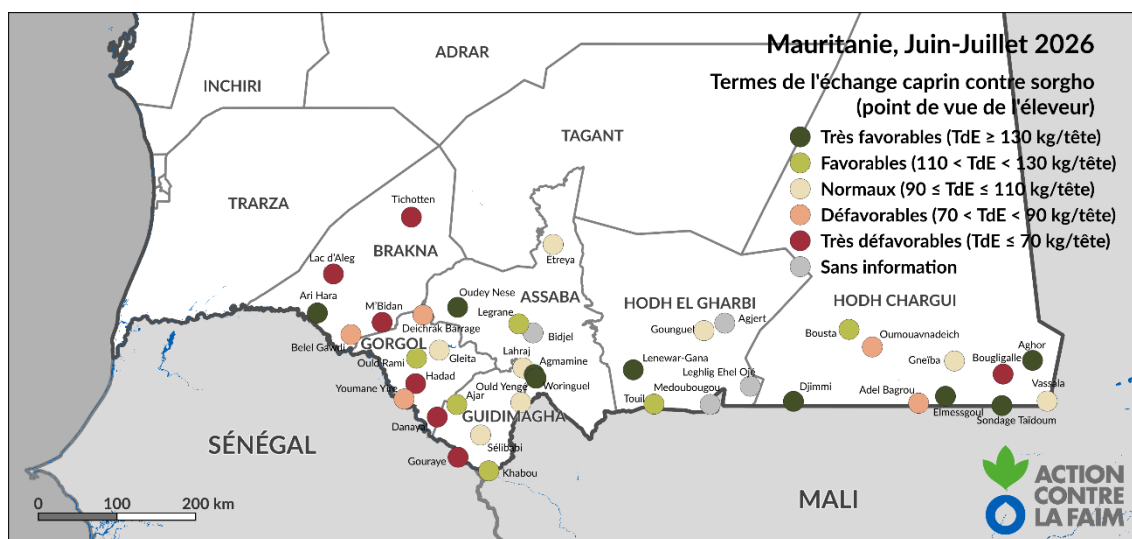


Figure 17 – Termes de l'échange caprin contre sorgho pour la période de juin à juillet 2026 sur la Mauritanie

VENTE DE FEMELLES REPRODUCTRICES

Concernant la vente de femelles reproductrices, celle-ci s'est poursuivie tout au long de la période considérée, comme l'illustre la Figure 18. La proportion des sites concernés demeure identique à celle observée lors de la période précédente, soit 53 % des sites suivis. C'est une pratique courante chez de nombreux éleveurs et les femelles vendues sont généralement remplacées par des sujets plus jeunes afin de maintenir la taille du troupeau et son potentiel de reproduction. D'après les sentinelles pastorales, cette pratique est particulièrement marquée pendant l'hivernage, période durant laquelle elle est observée avec une plus grande fréquence.

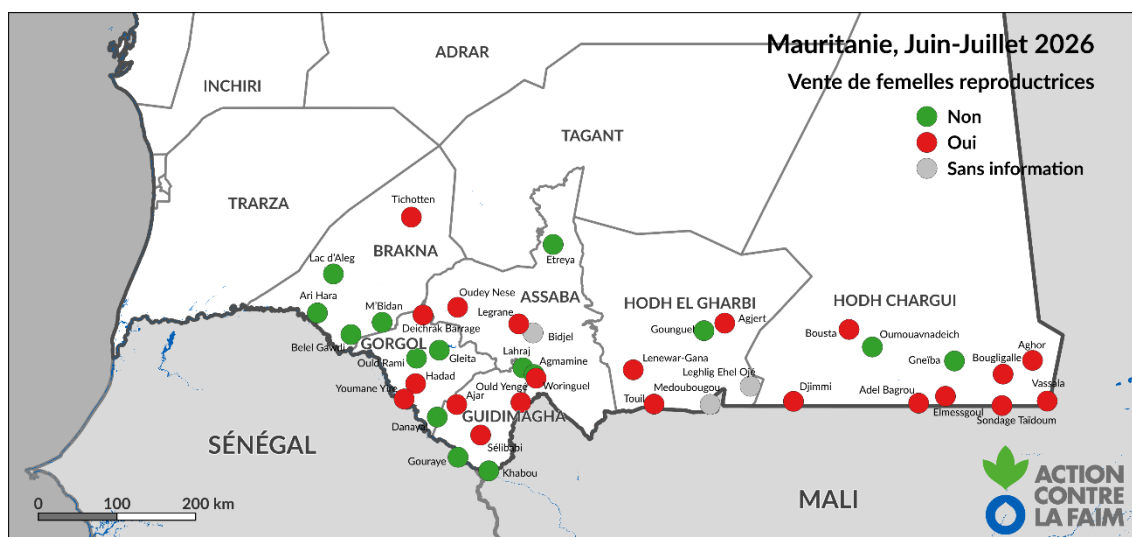


Figure 18 – Vente de femelles reproductrices observée de juin à juillet 2026 en Mauritanie

SITUATION DES PERSONNES RÉFUGIÉES

Tout au long de la période certaines localités de la bande frontalière des Wilayas de Hodh Chargui et du Hodh El Gharbi continuent d'enregistrer des arrivées de populations en provenance du Mali à la suite de l'insécurité qui y règne.

Ce contexte aggrave les difficultés dans des zones déjà confrontées à plusieurs facteurs de vulnérabilités, tels que la dégradation environnementale et la pression croissante sur les ressources naturelles. Les nouveaux arrivants sont composés à majorités d'éleveurs. Si certains ménages arrivent dans des conditions de forte vulnérabilité, d'autres sont accompagnés d'un nombre important de tête de bétail. Ainsi, au cours de la période écoulée, l'essentiel du bétail appartenant aux éleveurs réfugiés se trouve dans les zones d'Adel bagrou, Sondage Teïdoume et Vassala dans le Hodh Chargui ainsi qu'à Touil au Hodh El Gharbi (Figure 19).

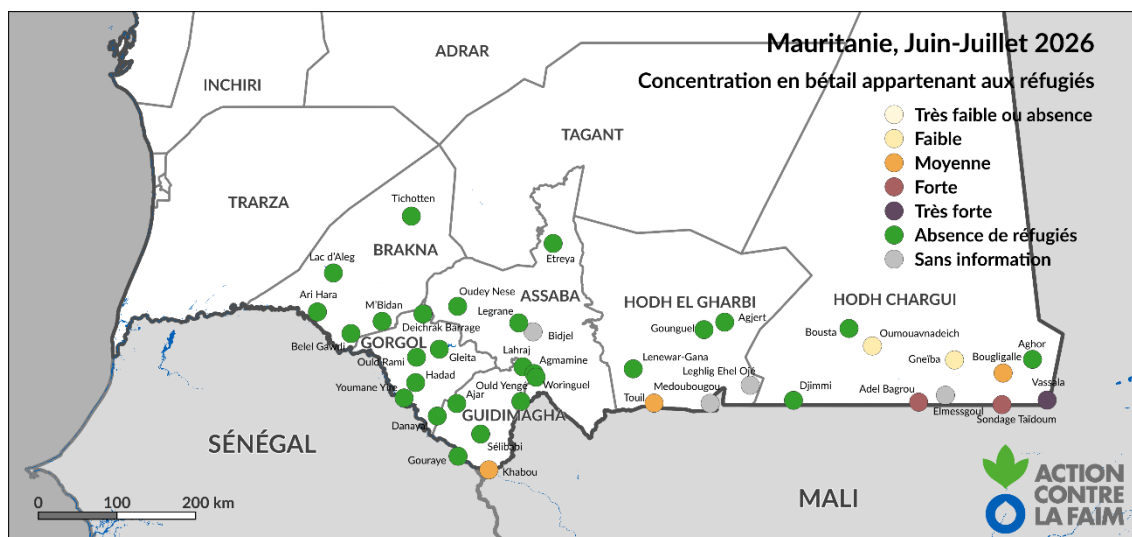


Figure 19 – Concentration du bétail appartenant aux personnes réfugiées de juin à juillet 2026 en Mauritanie

Durant cette période les nouveaux arrivants se sont essentiellement installés dans les zones de Kervi et Sondage Teïdoume dans la commune de Vassala et à Touil dans la Wilaya de Hodh El Gharbi. Selon les points focaux de veille humanitaire d'Action contre la Faim repartis entre les différents points d'entrées de Bassiknou, 487 personnes réfugiées, dont 275 hommes et 212 femmes, sont arrivées dans les zones de Vassala et de Megvé, relevant de la moughataa de Bassiknou au cours de cette période (Figure 20). Le nombre cumulé d'arrivées enregistrées depuis août 2025 atteint 23 196 personnes.

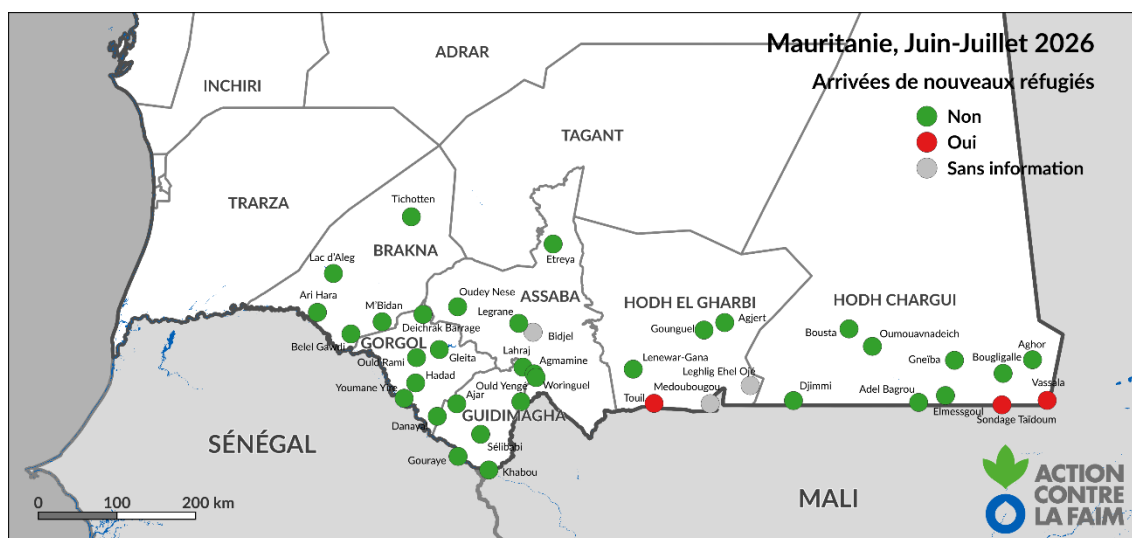


Figure 20 – Zones d'arrivée de nouvelles personnes réfugiées de juin à juillet 2026 en Mauritanie



CONCLUSION

Au cours de cette période, il est constaté que l'arrêt d'interdiction de la transhumance transfrontalière entre la Mauritanie et la Mali est toujours en vigueur. En revanche, elle reste marquée par le démarrage de la saison de l'hivernage au niveau des zones agropastorales suivies. Cependant, elle est perçue comme tardive, conformément aux prévisions de la saison des pluies, qui annonçaient un démarrage plus tardif que d'habitude.

Par ailleurs, dans la plupart des zones pastorales suivies, les premières véritables précipitations sont enregistrées durant la deuxième décennie du mois de juillet retardant ainsi, le développement du couvert végétal. Néanmoins, on observe la formation des eaux superficielles mais aussi le remplissage des mares à certains niveaux. Par conséquent, les impacts de la période de soudure restent visibles dans la majorité des zones pastorales malgré les premières précipitations enregistrées. Le retard de l'installation de l'hivernage continue de limiter la régénération des ressources pastorales, en attendant une amélioration plus significative dans les semaines à venir.

Dans le cadre de l'appui au secteur pastoral, Action contre la Faim (ACF) et ses partenaires ont mis en œuvre plusieurs actions d'appui au secteur pastoral dans la Wilaya du Hodh Chargui tout au long de la période. Le projet « Urgences Pastorales » a couvert les zones de Bassiknou et d'Adel Bagrou, tandis que le projet « ALWIAM » est intervenu uniquement dans la zone de Bassiknou. Au Gorgol, dans les moughataas de kaédi et Lexeiba, Agro-élevage mis en œuvre par ACF a réalisé également des actions d'appui au profit des UTL ainsi qu'en faveur du développement de la culture fourragère.

Les localités frontalières Mali dans les deux Hodhs et du Guidimakha continuent d'enregistrer des arrivées des populations en raison de la dégradation sécuritaire, exerçant une pression accrue sur les ressources pastorales fragiles et les services sociaux de base.

Au niveau des marchés, une hausse des prix est toujours d'actualité rendant l'accès difficile pour certains ménages, mais ils restent bien approvisionnés en denrées alimentaires importées et locales.

PERSPECTIVES

Sur le court terme :

- Sensibiliser les populations pastorales de faire preuve d'une vigilance accrue et de s'éloigner des zones frontalières.
- Mener des campagnes de sensibilisation auprès des communautés rurales sur les risques d'inondation et les bonnes pratiques à adopter en période de fortes pluies.
- Mettre en place des programmes d'urgence afin de soutenir les ménages vulnérables afin d'atténuer les impacts de la conjoncture internationale sur leurs moyens d'existence.

Sur le moyen terme :

- Mettre en place des banques d'aliments pour bétail destinées à la vente subventionnée ;
- Développer des mécanismes alternatifs afin de limiter le recours des éleveurs à la transhumance ;



- Instaurer des mesures favorisant une sédentarisation partielle des éleveurs et réduisant leur dépendance à la transhumance.
- De développer et sécuriser l'accès aux ressources en eau dans les zones pastorales sans points d'eau permanents.
- Encourager les éleveurs à recourir au déstockage économique afin de préserver une partie du cheptel.

RECOMMANDATIONS

De manière générale :

- Sensibiliser les populations rurales en particulier les jeunes et les enfants afin de prévenir les cas de noyage pendant l'hivernage.
- Encourager les pasteurs à faire à déparasiter les animaux dans les mois à venir afin de prévenir les risques sanitaires associés à l'installation de l'hivernage.
- Renforcer les capacités des populations locales et celles des réfugiés sur la cohésion sociale, gestion des conflits et le vivre ensemble.
- Encourager et renforcer les capacités les populations pastorales à recourir au développement de la chaîne de valeurs du secteur pastoral.

Pour les éleveurs :

- Éviter l'automédication des animaux et encourager à consulter les services vétérinaires et signaler les toutes suspicions de maladies animales.
- Utiliser les couloirs de transhumance lors des déplacements de troupeaux afin de prévenir les conflits.
- Inciter/ encourager les éleveurs à adhérer aux associations pastorales.
- Encourager à vendre une partie du lait crue aux PME impliqués dans le développement des chaînes de valeurs laitières afin renforcer des débouchés commerciaux et améliorer leurs revenus.

Pour les organisations pastorales :

- Mise en place de point de vente d'aliments pour bétail à prix subventionnés en attendant l'installation effective de l'hivernage et la régénération des pâturages.
- Promouvoir la valorisation des produits pastoraux, notamment la vente du lait aux petites et moyennes entreprises, et unités de transformation.
- Sensibiliser/Encourager le développement la culture fourragère qui est alternative pour faire moins de recours à la transhumance.
- Renforcer la sensibilisation des communautés pastorales au respect du code pastorale et aux chartes pastorales élaborés, afin de favoriser une gestion concertée et apaisée des ressources naturelles.
- Promouvoir le déstockage économique du cheptel pastoral afin de réduire la pression sur les ressources naturelles.

Pour les services vétérinaires :

- Sensibiliser/former les éleveurs sur les bonnes pratiques de gestion et l'utilisation rationnelle de l'aliment de bétail.
- Sensibiliser les éleveurs et les membres des associations pastorales contre l'usage abusif des produits vétérinaires et l'importance de la vaccination du bétail.
- Inciter/Encourager les éleveurs à signaler les animaux malades aux services vétérinaires afin d'éviter la propagation des maladies.



- Renforcer les capacités des auxiliaires vétérinaires afin d'améliorer la qualité des services de santé animales et appuyer leur approvisionnement en médicaments.
- Inciter/Encourager les éleveurs à signaler les animaux malades aux services vétérinaires afin d'éviter la propagation des maladies.

Pour les services étatiques :

- Sensibiliser les populations locales et pastorales à éviter les zones peu sûres et à l'application du code pastorale.
- Mettre en place des programmes sociaux d'urgence afin de soutenir les ménages vulnérables.
- Mener des campagnes de sensibilisation sur la cohésion sociale, le vivre-ensemble et la coexistence pacifique dans les zones accueillant de nouveaux réfugiés.
- Améliorer l'accès équitable et pacifique aux ressources naturelles, afin de renforcer la résilience communautaire et de favoriser la cohésion sociale.
- Promouvoir la mise en place de chartes locales de gestion concertée des ressources naturelles, impliquant l'ensemble des acteurs concernés afin de prévenir les conflits et d'assurer une gestion durable des ressources pastorales.

Pour les acteurs de la société civile et les organisations humanitaires :

- Encourager la mise en place de programme d'urgence au profit des populations pastorales.
- Apporter une assistance en vivres ou en cash aux populations vulnérables des zones agropastorales.
- Diffuser le bulletin d'informations auprès des acteurs, en particulier les pasteurs.
- Étendre l'activité de surveillance pastorale au niveau des wilayas non couvertes pour une meilleure alerte des populations sur toute l'étendue du territoire.

INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour l'accès aux bulletins
- www.geosahel.info pour la visualisation des cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- Thierno Sambara Camara (ACF-Mauritanie) – tcamara@mr.acfspain.org
- Bamba Ndiaye (ACF-Mauritanie) – bndiaye@mr.acfspain.org
- Thierno N'Diaye Ba (ACF-Mauritanie) – tba@mr.acfspain.org
- Eve-Marie Lavaud (ACF-ROWCA) – elavaud@wa.acfspain.org
- Erwann Fillol (ACF-ROWCA) – erfillol@wa.acfspain.org

PARTENARIATS

La collecte de données et l'élaboration du bulletin sont assurées en partenariat avec le ministère de l'Élevage, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), et le Groupement National des Associations Pastorales (GNAP).





FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de l'Agence Française de Développement AFD et l'Union Européenne EU.



Cofinancé par
l'Union européenne